

Communiqué SNES-FSU Créteil : C'est l'ECAtombe!



Depuis la rentrée 2021, des étudiant-es en M2 sont affecté-es dans les collèges et les lycées de l'académie de Créteil où ils et elles assurent 6h en responsabilité de classe, sous statut d'étudiant-e contractuelle alternant-e (ECA).

Pour faire le bilan de cette première année du dispositif voulu par Blanquer et qui bouscule en profondeur l'entrée dans le métier, le SNES-FSU Créteil a lancé une vaste enquête auprès des ECA : presque la moitié des 67 ECA (hors EPS et 1er degré) y ont répondu.

Les réponses formulées montrent à la fois l'impréparation du rectorat quant au recrutement, le déficit d'informations des ECA recruté-es, la précarité inhérente au dispositif et la quasi-impossibilité pour les ECA d'assumer de front leurs missions d'enseignement, la préparation du CAPES, la validation du mémoire et la réussite de leur master.

Ainsi, ils et elles n'ont appris leur affectation que quelques jours avant la rentrée scolaire et plus de la moitié des ECA déclare n'avoir eu connaissance du nombre d'heures hebdomadaires à effectuer qu'à la rentrée : inadmissible ! Comment le rectorat croyait-il que ces jeunes collègues inexpérimenté-es pouvaient en quelques jours s'improviser enseignant-e sans connaître leurs niveaux au préalable ? 73 % des ECA déclarent que cette affectation tardive ne leur a pas permis de préparer sereinement la rentrée !

Symptôme de l'improvisation dans la recherche des affectations pour ces ECA : un sur quatre n'avait pas de tuteur-rice à son arrivée dans son établissement.

La promesse du rectorat d'affecter les ECA à proximité de leurs domiciles n'est pas tenue : 73 % sont à plus de 30 minutes de transport !

A défaut de la disparition pure et simple des ECA défendue par le SNES-FSU Créteil, la mise en œuvre d'un GT avec les organisations syndicales pour l'affectation des ECA en année n-1 permettrait d'éviter cette improvisation inacceptable et ces affectations lointaines!

Les conditions de travail des ECA sont beaucoup trop lourdes et confinent à la précarité :

- 52~% passent entre 5h et 8h par semaine au-delà de leur service d'enseignement quand 30~% passent plus de 8h semaine
- 95 % estiment que leur rémunération (865€ brut!) est insuffisante par rapport au temps investi et au travail fait
- 73 % indiquent qu'ils et elles ne sont pas serein-es pour la réussite de leur année quand seulement 24 % trouvent lourde la charge de travail mais parviennent à tout mener de front
- 95 % estiment que leur rémunération (865€ brut) est insuffisante pour vivre décemment cette année et préparer le concours

Pourtant, ces étudiant-es souhaitent devenir enseignant-es tout en estimant que l'année d'ECA est dure (60%). 25 % regrettent d'avoir accepté le contrat d'ECA et/ou n'ont plus envie de passer les concours : l'Éducation Nationale semble avoir trouvé comment dégoûter les étudiant-es du métier!

Plus d'un tiers des répondant-es ne conseillerait pas le dispositif car « c'est un trop gros risque de ne pas réussir le concours » quand 45 % répond que « cela dépend de leur profil et de leur capacité de travail », ce qui revient au même. Pourquoi l'Éducation Nationale met-elle en activité des enseignant-es au détriment d'une préparation sereine au concours ?

- « Je n'en peux plus, j'aime énormément l'immersion sur le terrain, j'aime ce que je fais, mais **le rythme est insoutenable.** [...]. Oui, nous nous sommes engagés à être ECA, nous savions que ça allait être dur, mais de là à être incompris, malmenés, surchargés... »
- « Nous avons l'impression d'être divisé mentalement et physiquement, d'être sur tous les fronts à la fois et donc aucun au final. »
- « Certes, nous n'avons pas le concours mais **nous sommes réellement payés une misère** [...] et cette rémunération est soit trop haute pour avoir des aides, soit trop basse pour en débloquer d'autres telles que la prime d'activité. [...] C'est d'une précarité terrible. On se retrouve en dessous du seuil de pauvreté avec un emploi du temps qui ne nous permet même pas de réellement travailler le concours. »

Le SNES-FSU demande l'abandon de la réforme et est au côté des étudiant-es contractuel-les alternantes : c'est par le syndicat que des avancées viendront ! Syndiquez-vous !